

Compte-rendu du conseil municipal du 18 mars 2021

Vingt membres étaient présents et trois étaient représentés pour traiter le volumineux ordre du jour (28 points) de la séance du Conseil Municipal du 18 mars. Après les formalités d'usage le Conseil a approuvé le compte de gestion de la trésorière communale qui fait apparaître un résultat de l'année 2020 à hauteur de 591 k€ (contre 396 k€ en 2019), un actif qui passe à 23 037 k€ (contre 22 178 k€ en 2019) et une dette en légère augmentation : 2 823 k€ contre 2700 k€ en 2019. Il a ensuite approuvé le compte administratif présenté par le maire ainsi que le report à nouveau de l'actif circulant au budget 2021, soit 314 k€ en investissement et 979 k€ en fonctionnement.

Le même exercice a été effectué au titre de l'activité de l'exploitation forestière qui enregistre un résultat de 29 k€ (contre 60 k€ en 2019) et un actif à hauteur de 408 k€ (contre 369 k€ en 2019). Le résultat fait l'objet d'un report à nouveau et dans la foulée le Conseil approuve le programme de travaux proposé par l'ONF en 2021 à hauteur de 2270 €.

Au rang des affaires courantes le Conseil approuve une souscription à l'offre de service « Sauvegarde des données numériques » de Territoire d'Energie 90 (230 €/an) ; la signature d'une convention de stage pratique pour un élève de l'institut Perdrizet, une révision du montant des attributions de compensation par la CCVS (prise en compte des factures internet des écoles) ; la participation à un groupement de commandes de produits de marquage routier organisé par le département ; la mise à disposition d'un véhicule de service pour le garde champêtre.

Dans un registre plus économique, le Conseil approuve la mise en vente de la maison du mineur (rue du Tilleul), celle-ci n'ayant pas trouvé d'affectation municipale depuis plus de 20 ans ; il approuve aussi l'utilisation de la maison Mazarin en maison d'hôte durant la période d'étude des travaux de restauration et d'adaptation à un nouveau statut d'établissement recevant du public (ERP) et en fixe les tarifs de location.

Sur un plan plus politique, le Conseil approuve la proposition de développement d'un réseau de bénévoles et la mise en place d'un règlement adapté ; il décide de la mise en place d'une politique de lutte contre les logements vacants en déposant une candidature au programme national de lutte contre la vacance de longue durée (mise en place d'outils et recrutement d'un chargé de mission) et en instaurant l'assujettissement des appartements vacants (depuis plus de 2 ans) à la taxe d'habitation ; il approuve aussi la mise en œuvre d'une politique de prévention de la délinquance prenant appui sur la stratégie nationale en la matière et mettant en œuvre notamment un éducateur de prévention ainsi qu'un plan de participation citoyenne développé au niveau des quartiers.

Sur le plan de la stratégie de revitalisation du bourg-centre le Conseil approuve plusieurs pistes d'action. En premier lieu il acte de la mise en place d'une politique municipale de recyclage des friches commerciales et industrielles en s'inscrivant dans le plan national correspondant ; dans le même esprit il autorise le maire à engager la commune dans l'acquisition de la friche de l'ancien supermarché « SPAR », rue Maginot ; Il décide ensuite d'engager, avec Territoire d'Energie 90, les études d'enfouissement des réseaux secs dans les zones du faubourg de Belfort qui seront prochainement concernées par des travaux : à savoir le secteur de la gendarmerie et le secteur de l'entrée sud de la ville où débutera l'aménagement de la voie verte destinée à relier la piste cyclable départementale à la place De Gaulle ; concernant ce dernier point il autorise le maire à déposer une demande de subvention (340 k€) dans le cadre du programme européen LEADER afin de compléter le financement de ce projet de voie verte ; Finalement le Conseil décide de manifester son intérêt pour un projet de réaménagement de la zone industrielle de la gare (qui sera prochainement abandonnée par les Carrières de l'Est) en vue de créer une aire d'accueil touristique et autorise le maire à engager des études préliminaires sur le sujet.

Extraits de mars en images....



Le 10 mars à 18h00, Monsieur le Maire a reçu les commerçants artisans de Giromagny.

Réunion d'information et de concertation sur les travaux importants qui vont être lancés début de ce mois.

Les problèmes de stationnement et de circulation ont été au cœur des discussions. Le maire s'est engagé à tout mettre en œuvre pour faciliter la vie des commerces.

Une gêne de quelques jours permettra une ville rajeunie et encore plus agréable à vivre.

Un dossier complet, ainsi qu'un calendrier des travaux paraîtra dans le Giro.com de mai.

Patrick DEMOUGE



Livraison des masques au profit des bénéficiaires des restos du cœur



Maintenance de l'éclairage public par l'entreprise BAUMGARTNER

JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DES VICTIMES ET HÉROS DE LA DÉPORTATION

La loi n° 54-415 du 14 avril 1954 a instauré la Journée nationale du Souvenir de la Déportation le dernier dimanche d'avril. Cette journée honore la mémoire de toutes les victimes de la déportation et morts dans les camps de concentration et d'extermination nazis lors la Seconde Guerre mondiale sans distinction et rend hommage à leur sacrifice. Elle a pour vocation de sensibiliser et rappeler à tous ce drame historique majeur, les leçons qui s'en dégagent, pour que de tels faits ne se reproduisent plus.

Pourquoi le dernier dimanche d'avril ?

Cette date a été retenue en raison de sa proximité avec la date anniversaire de la libération de la plupart des camps, et parce qu'elle ne se confondait avec aucune autre célébration nationale ou religieuse existante.

En 2021, elle aura lieu le 25 avril.

À Giromagny la commune organise une cérémonie commémorative à 11h au Monument aux Morts 1939-1945 avec la participation de l'UNADIF- FNDIR, Jeunesse et Relayeurs et d'autres associations de mémoire.

En raison de la situation sanitaire et des mesures gouvernementales en vigueur, cette cérémonie se tiendra sans public et en comité restreint dans le plus strict respect des règles. (Port du masque et distanciation physique).

Barbara NATTER



En avril



• Du vendredi 2/04 au 23/04 :

Une urne sera ouverte à la médiathèque afin que vous désigniez votre livre ou votre auteur préféré de tous les temps et de tous les univers ! Illustrateur, scénariste, essayiste, romancier, poète, dramaturge... Contemporain, moderne, classique, moyenâgeux, antique, tous les auteurs sont les bienvenus ! À cette élection tout le monde peut voter : les enfants, les adolescents et les adultes de tout âge. (Un vote par personne.) Cette élection a lieu en l'honneur de la journée mondiale du livre et du droit d'auteur, manifestation de l'UNESCO célébrée vendredi 23 avril 2021.

• Du vendredi 7/04 au 26/05 :

Aux heures d'ouverture de la médiathèque et sur demande pour des groupes, venez expérimenter numériquement sur une tablette géante le théorème de Pythagore ! Cette animation a été élaborée par l'Exploradôme, un musée associatif spécialisé dans la vulgarisation de la culture scientifique et numérique. Venez découvrir à tra-vers la manipulation de figures géométriques leurs propriétés et leurs relations avec la mesure. Trois modalités de jeu sont possibles : le mode « libre », le mode « contre la montre » (1 joueur) ou le mode « défi » (2, 3 ou 4 joueurs). À la fin de chaque partie, une démonstration animée du théorème se déclenche. (Ci-dessous une photo de la structure interactive.)

[Sous réserve] Visite de la menuiserie Claude à Giromagny

Réservation et renseignements dans les locaux de la médiathèque ou au 03 84 29 03 57

UNE MAISON BASQUE À GIROMAGNY

Notre ville réserve parfois quelques surprises au détour d'une rue et parfois, on ignore que l'on peut y trouver des éléments singuliers. Ainsi, rue du Rosemont, on peut y découvrir une maison basque. Baptisée ainsi en raison de son style, la accueille l'administration de l'Institut Médico Educatif Perdrizet.

C'est en 1947, sous l'impulsion de l'association Le Patronage créée par le pasteur Charles Frédéric Perdrizet qu'a été implanté en ces lieux un « home d'enfant » (maison d'accueil), qui sera transformé en 1958 en Institut Médico Educatif.

La maison basque étant située largement en retrait de la route, c'est à pied, poussé par la curiosité qu'on peut la découvrir à moitié dissimulée derrière un arbre majestueux !

Marc ESSELIN



INSCRIPTION À L'ÉCOLE MATERNELLE CHANTOISEAU

Si votre enfant est né en 2018, vous pouvez dès à présent, l'inscrire pour la rentrée de septembre 2021. Pour cela, vous venez en mairie avec :

- un justificatif de résidence (facture de gaz, électricité, impôts...)
- la copie du livret de famille ou un extrait d'acte de naissance de l'enfant
- un document attestant que l'enfant a eu les vaccinations obligatoires ou justifiant d'une contre-indication

Un certificat d'inscription vous sera alors délivré et vous pourrez alors prendre contact avec Madame Maternik, directrice de l'école maternelle Chantoiseau pour finaliser l'inscription.

LABEL « ACTIONS MÉMOIRE 2021 »

Notre commune a candidaté à la labellisation des projets menés dans le cadre de la programmation mémorielle 2021 autour de la thématique du 150^{ème} anniversaire de la guerre de 1870-1871.

Ce label nous a été attribué par la préfecture de Belfort pour le projet de valorisation du cimetière dit « des Prussiens » de Giromagny.

Une brochure multilingue sera éditée et des visites de ce lieu de mémoire sont prévues lors des Journées du Patrimoine en vue de le faire connaître du grand public ainsi que son contexte historique. La ville de Giromagny remercie Marie-Noëlle Marline et le groupe de travail de l'Association pour l'Histoire et le Patrimoine Sous-Vosgiens (AHPVS) pour les recherches historiques, la rédaction et l'illustration de la brochure ainsi que l'association Les Amis de Schwabmünchen présidée par Anita Brigand pour la traduction en allemand.

Barbara NATTER

Giropratique

Gendarmerie :	03 84 29 30 17
Mairie :	03 84 27 14 18
Pompiers :	18
SAMU :	15
ENEDIS :	09 72 67 50 90
GRDF :	08 00 47 33 33
Syndicat des Eaux :	03 84 29 50 19
CCVS Assainissement :	03 84 27 15 98
Pharmacie de garde :	3237
Médecin de garde :	3966

Contact internet à disposition :
mairie@giromagny.fr

En avril

Dimanche 4	Vide-greniers organisé par le Bike Club Giromagny – Place De Gaulle
Mardis 6, 13, 20, 27	Ramassage ordures ménagères (à sortir la veille)
Jeu 8	Don du sang organisé par la Croix Rouge Française – de 16h à 19h30 - Espace de la Tuilerie
Jeu 8	Ramassage des sacs de tri (à sortir la veille dès 18h)
Mardi 20	Déchetterie mobile de 12h à 19h au Stade Edouard Travers
Jeu 22	Ramassage de sacs de tri (à sortir la veille dès 18h)
Dimanche 25	Souvenir des victimes de la déportation au Square du Souvenir à 11H

Quand sortir ses sacs jaunes ?

L'arrêté municipal N° 7494 du 20/12/2017 dispose que les sacs de tri sélectif doivent être sortis la veille du jour de collecte **à partir de 18 heures**. Les contrevenants s'exposent à une amende de 17€.

Attention, en cas de non-conformité, prière de reprendre les sacs jaunes laissés sur le trottoir et les reconditionner, c'est une question d'hygiène, de bon sens et de citoyenneté ! Merci

Le calendrier des jours de collecte est disponible sur l'agenda du site web de la commune et, pour les abonnés au service d'information illiwap, un rappel est envoyé le mercredi soir des semaines concernées.

Rappelons que l'application illiwap est disponible gratuitement sur Apple Store et Google Play et que son utilisation est sans frais pour les abonnés.



Tous les anciens numéros de ce mensuel sont accessibles sur :
<https://www.giromagny.fr>

Directeur de la publication : Christian Coddet

Rédaction et mise en page : Sonia Sebag

Impression : Belfort 2S Impression

Distribution : mairie de Giromagny

1800 exemplaires - N° 214 - Dépôt légal 03-2021

SAVEURS ET CULTURE : ŒUFS BROUILLÉS AUX ESCARGOTS SAUVAGES À LA CANCOILLOTTE

La cancoillotte vient d'obtenir l'IGP (Indication Géographique Protégée). Le Chef Cuisinier, Fabrice PIGUET, Grand Maître en matière de cancoillottes s'en réjouit.

Il nous donne spécialement pour le Giro.Com une recette de sa composition.

Fabrice PIGUET sera sûrement à Giromagny les 8 - 9 mai sur le salon de l'artisanat où il nous fera la démonstration de son talent.

Christian ORLANDI

Ingrédients (pour 6 personnes)

72 escargots Jacot Billey
12 œufs fermiers extra frais
250 gr de cancoillotte au vin jaune
1 gousse d'ail de Lautrec 20 gr persil plat
50 gr beurre
Pain de mie
Espuma
150 gr de cancoillotte
150 gr de crème liquide
1 feuille de gélatine



Progression

Espuma : faire bouillir la crème, ajouter la gélatine puis la cancoillotte mélanger et couler dans le siphon, injecter deux cartouches de gaz et conserver au bain-marie. À l'aide d'un emporte-pièce faire des disques avec le pain de mie puis les toaster.

Éplucher l'ail, enlever le germe et écraser la gousse. Hacher le persil. Fondre le beurre, ajouter les escargots, l'ail et le persil. Laisser frémir et vérifier l'assaisonnement.

Casser les œufs et les battre. Beurrer une casserole sur la plaque à feu doux, chauffer doucement les œufs remuer sans cesse, quand les œufs commencent à semi coaguler ajouter les escargots et la cancoillotte (elle coupera la cuisson).

Ne pas laisser trop cuire.

Dresser immédiatement sur les toasts et siphonner l'espuma de cancoillotte. Décorer d'une feuille de persil plat.

Gastronomiquement vôtre,
Fabrice Piguet

Si vous souhaitez partager votre cliché, il pourrait être à l'honneur à la Une d'un prochain bulletin communal avec la mention de l'auteur.

Pour cela, il vous suffit d'envoyer votre photo par courriel, taille réelle, à l'adresse giro.com90200@gmail.com

Tribune de l'opposition

Nous avons un conseil municipal très chargé ce jeudi 18 mars 2021 avec 27 points à l'ordre du jour, plus encore 2 points additionnels rajoutés en début de séance. La quantité de documents transmise était conséquente, et comprendre un budget communal, les comptes de gestion/comptes administratifs, les reprises et affectation des résultats, et ce dans ces délais, était impossible. Quant aux décisions de faire des modifications du budget général et budget bois seulement trois mois après l'avoir voté... les budgets validés par la majorité le 2 décembre étaient-ils sincères ? La mise au vote des tarifications pour des locations de chambres d'hôtes a soulevée aussi pas mal de questions. Où en sont tous les beaux projets que Mr Coddet nous proposait pour tenter de justifier l'achat de ce bâtiment ? Ce qui est sûr, c'est que cet achat s'est fait sans devis sur les coûts de mise aux normes, de réparations, et sur des idées beaucoup plus que sur des projets. Le fait est que maintenant, il faut limiter les pertes dues à l'achat et les chambres d'hôtes sont le seul revenu que nous pourrions attendre à court terme... Encore faudra-t-il trouver des locataires... Nous aimerions voir l'étude de marché concernant les chambres d'hôtes car pour louer de manière rentable il faudrait qu'il y ait un intérêt à proximité : monument, parc d'attraction ? Il existe déjà des chambres d'hôtes à proximité pour les randonneurs, iront-ils dans le vieux cadre de la maison Mazarin? on peut en douter... Charlène, Gilles et Matthieu

Dès le 1^{er} mai

Retrouvez le prochain Giro.com sur la page Facebook de notre municipalité
« Bien Vivre à Giromagny »